



Atelier Ma Marque à Moi

Pour dynamiser votre business ou booster votre carrière, il faut s'appuyer sur une Marque Personnelle forte. Pour cela, il faut que votre projet soit relayé par des outils high tech efficaces. Maîtrisez les outils online (réseaux sociaux, blogs, communautés...) en passant à l'action en direct, avec l'aide d'un expert.



**Thierry
do Espirito**

Expert du marketing personnel et de la communication individuelle, auteur du livre "Ma Marque à Moi", il apporte un feed-back personnalisé aux participants pour les amener à "muscler leur jeu".

Session pratique - 8h à 14h - 25 juin 2009

Public

- ▶ Consultant(e)s indépendant(e)s, expert(e)s, entrepreneurs en solo...
- ▶ Managers, dirigeant(e)s, chefs de projet, "intrapreneurs"...

Objectifs

- ▶ Préciser vos objectifs de communication
- ▶ Acquérir de nouvelles compétences sur les outils *high tech*
- ▶ Définir et mettre en place en direct votre stratégie personnelle ("mix") de communication

Programme

Analyse de votre empreinte numérique

- ▶ Présentation de votre profil personnel
- ▶ Analyse de votre présence sur Internet
- ▶ Plan d'action personnalisé
- ▶ Choix affiné des outils (blogs, réseaux internet, etc.)
- ▶ Enrichissement de votre profil : publications (blogs, liens, twittering...), présence sur les réseaux sociaux...

Important : venir avec son ordinateur portable, pour passer à l'action en direct. La salle est équipée en wifi et vous verrez directement le résultat de vos opérations.

Bénéfices

- **Profiler** sa communication
- **Apprivoiser** les outils
- **Travailler** en groupe d'experts
- **Enrichir** ses méthodes

Inscription

- ▶ **Complétez et renvoyez le bon de commande** joint à l'adresse indiquée, avec le chèque correspondant. Vous pouvez également vous inscrire et régler en ligne sur le site www.mamarqueamoi.com.
- ▶ **Renseignements, pré-réservation :** 01 40 29 88 10 - 06 85 11 05 98 - marque@tde.fr
- ▶ **Salariés, indépendants, consultants :** convention de formation (éligible au DIF).

Tarif par personne

150,00 €HT

La formule inclut les frais pédagogiques, le café/thé d'accueil et lors des pauses.
Le repas de midi peut être commandé sur place

Lieu

TdE Consultants -
Place des Victoires
75002 - Paris



Renforcez votre Marque [®]

Formulaire d'inscription

Mme Mlle M. _____

Fonction : _____

Raison sociale _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tél. : _____

Email : _____

Fax : _____

Code APE/NAF : _____

N° Siret : _____

N° TVA intra-communautaire : _____

(Facultatif) Comment avez-vous eu connaissance
de cette formation (mail, réseau, recommandation, etc.) : _____

Responsable de formation (s'il y a lieu) : _____

Mme, Mlle, M. _____

Personne chargée du dossier (id.) : _____

Adresse de facturation de la formation

(si différente ou adresse de OPCA) _____

Formation dans le cadre du DIF (cocher la case) oui non

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et je les accepte.
Conformément à la Loi "Informatiques et Libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès,
de rectification, d'opposition, de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à : TdE Consultants -
54 rue Etienne Marcel - 75002 - Paris.

Règlement : par chèque (ci-joint)

50 % à la commande, le solde une semaine avant la date choisie de la formation.

A _____ Date _____ Signature du demandeur



Conditions Générales de Vente

Définitions

- Stages interentreprises et cycles de formation :
- Stages sur catalogue réalisés dans nos locaux ou dans des locaux mis à disposition par TdE Consultants.
- Stages intra-entreprise :
- Stage réalisé sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe.

Objet et champ d'application

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Documents contractuels

- TdE Consultants fait parvenir au client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi.
- Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à TdE Consultants un exemplaire signé et portant son cachet commercial.
- Pour les stages interentreprises et les cycles, la facture d'acompte est jointe à la convention de stage.
- Pour les stages intra-entreprise, une facture d'acompte est adressée dès la prise de commande.
- Une attestation de présence est adressée au Service Formation du client après une formation inter-entreprise.

Prix, facturation et règlement

Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Tout stage commencé est dû en entier. L'acceptation de TdE Consultants étant conditionnée par le règlement intégral de la facture, TdE Consultants se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci-dessous. Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de TdE Consultants à réception de facture. L'acceptation de TdE Consultants est conditionnée par le règlement d'un acompte dans les conditions prévues ci-dessous.

Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de TdE Consultants :

- Un acompte de 50 % est versé à la commande. Cet acompte restera acquis à TdE Consultants si le client renonce à la formation.
- Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.
- En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, TdE Consultants se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

Règlement par un OPCA

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Si TdE Consultants n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1^{er} jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

Le cas échéant, les avoirs sont remboursés par TdE Consultants après demande écrite du client accompagnée d'un relevé d'identité bancaire original.

Pénalités de retard

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à une fois et demi le taux d'intérêt légal (Code du Commerce, Art. 441-6 al. 3). Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

Refus de commande

Dans le cas où un client passerait une commande à TdE Consultants, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), TdE pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le client

puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Conditions d'annulation et de report

Toute annulation par le client doit être communiquée par écrit.

- Stage interentreprise

Pour toute annulation, même en cas de force majeure, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du stage, le montant de la participation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

Toutefois, dans ce cas, si TdE Consultants organise dans les six mois à venir une session de formation sur le même sujet, une possibilité de report sera proposée dans la limite des places disponibles et l'indemnité sera affectée au coût de cette nouvelle session.

- Stages intra-entreprise :

Pour toute annulation, même en cas de force majeure :

- si une annulation intervient moins de 10 jours francs ouvrables avant le début de la prestation et que l'action de formation est reportée dans un délai de 6 mois, l'acompte de 30 % du montant de la participation sera porté au crédit du client sous forme d'avoir imputable sur une formation à venir.

- Si aucun report n'a été effectué dans ce délai de 6 mois, l'acompte restera acquis à TdE Consultants à titre d'indemnité forfaitaire.

Informatique et Libertés

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le client à TdE Consultants en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de TdE pour les besoins desdites commandes. Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, le client peut écrire à TdE Consultants pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier de TdE Consultants.

Renonciation

Le fait pour TdE Consultants de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Loi applicable

Les Conditions Générales et tous les rapports entre TdE Consultants et ses clients relèvent de la Loi française.

Attribution de compétences

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris, et ce quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société TdE Consultants qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Election de domicile

L'élection de domicile est faite par TdE Consultants à son siège social au 54 rue Etienne Marcel - 75004 - Paris.